

**SERVICE EDUCATION**

[karima.tairi@ville-chauny.fr](mailto:karima.tairi@ville-chauny.fr)

☎ 03.23.38.70.40

**Motif de la dérogation:**

- Frère ou sœur dans le groupe scolaire
- Mode de garde sur un autre secteur
- Travail des parents
- Autre motif :

Nom et Prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_

ECOLE DEMANDEE : \_\_\_\_\_

Ecole maternelle : TPS PS MS GS

Ecole primaire : CP CE1 CE2 CM1 CM2 ULIS

## ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

# **FORMULAIRE N°2** DEMANDE D'INSCRIPTION SCOLAIRE POUR UN ENFANT DOMICILIE A L'EXTERIEUR DE CHAUNY

### **PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT :**

- Copie de toutes les pages du livret de famille
- Copie de tout document justifiant de votre domicile de moins de 3 mois (attestation de loyer, ouverture de compteur EDF, bail, facture...- En cas d'hébergement : attestation sur l'honneur de l'hébergeant + copie de son justificatif de domicile)
- Copie du carnet de santé de l'enfant (pages des vaccinations sur lesquelles doivent figurer le nom et prénom de l'enfant)
- Pour les parents séparés ou divorcés : fournir obligatoirement une copie du jugement (en cas d'absence de jugement, joindre une attestation sur l'honneur du deuxième parent autorisant l'inscription de l'enfant, accompagnée d'une photocopie de la pièce d'identité).
- Une lettre motivant votre demande d'inscription dans une école de CHAUNY
- Attestation sur l'honneur et justificatif de domicile de la nourrice
- Photocopie du dernier bulletin de paie ou certificat d'activité professionnelle des deux parents
- Si la demande est justifiée par la poursuite du cycle de la scolarité d'un frère ou d'une sœur, joindre un certificat de scolarité.
- Si affectation ULIS : copie de la décision d'orientation en ULIS.
- L'imprimé ci-joint à faire remplir par la commune de résidence qui transmettra à l'Inspecteur de l'Education Nationale
- Copie du certificat de radiation si l'enfant était précédemment scolarisé(e)

 Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.

**DOSSIER A RETOURNER A LA MAIRIE (SERVICE EDUCATION)**  
**AVANT LE 15 AVRIL 2023**

**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ELEVE:**



NOM : ..... Prénom : .....  
 Né(e) le ..... à ..... (Commune et n° de département) Sexe : M  F   
 Pays : .....

**Situation A** : l'enfant fréquente actuellement :

- l'école maternelle ..... Section : .....  
 - l'école élémentaire ..... Classe : .....

**Situation B** : l'enfant n'a jamais été scolarisé

**ECOLE DEMANDEE** : \_\_\_\_\_

	<input type="checkbox"/> PERE <input type="checkbox"/> MERE	<input type="checkbox"/> PERE <input type="checkbox"/> MERE	<b>AUTRE :</b> <b>Nouveau conjoint</b>
Nom			
Prénom			
Adresse			
Code postal			
Ville			
 Domicile			
 Portable			
@ Mail			
Profession			
Entreprise			
Situation familiale	<input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Vie maritale <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Veuf(ve) <input type="checkbox"/> Décédé(e)	<input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Vie maritale <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Veuf(ve) <input type="checkbox"/> Décédé(e)	<input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Vie maritale <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Veuf(ve) <input type="checkbox"/> Décédé(e)
Garde de l'enfant	<input type="checkbox"/> Partagée <input type="checkbox"/> Alternée <input type="checkbox"/> Exclusive <input type="checkbox"/> Aucune	<input type="checkbox"/> Partagée <input type="checkbox"/> Alternée <input type="checkbox"/> Exclusive <input type="checkbox"/> Aucune	<input type="checkbox"/> Partagée <input type="checkbox"/> Alternée <input type="checkbox"/> Exclusive <input type="checkbox"/> Aucune
Autorité parentale	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
N°allocataire CAF			

*En cas de séparation, il est indispensable de renseigner les adresses des 2 responsables légaux*

## SCOLARITÉ DES FRÈRES ET SOEURS:

	Nom	Prénom	Date de naissance	Ecole fréquentée	Classe ou section
1 <sup>er</sup>					
2 <sup>ème</sup>					
3 <sup>ème</sup>					
4 <sup>ème</sup>					
5 <sup>ème</sup>					

### PARTIE A REMPLIR OBLIGATOIREMENT

👉 **LIEU D'EXERCICE DE VOTRE PROFESSION (Nom et adresse) :**

PERE (ou tuteur) : \_\_\_\_\_

MERE (ou tutrice) : \_\_\_\_\_

👉 **EXISTE-T-IL DANS VOTRE COMMUNE DE RESIDENCE :**

- un service de restauration

OUI  NON

- un service de garde

OUI  NON

### MOTIFS DE LA DEMANDE :

👉 **FRERE OU SŒUR DEJA INSCRIT(E) DANS UN ETABLISSEMENT SCOLAIRE PUBLIC DE LA COMMUNE**

OUI  NON

Nom et prénom : .....

Date de naissance : .....

Ecole : .....

Classe : .....

Si oui, joindre un certificat de scolarité

👉 **PERSONNE CHARGEE DE LA GARDE DE L'ENFANT DOMICILIEE SUR LA COMMUNE (Nourrice, grands-parents, autres)**

OUI  NON

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Lien de parenté : .....

👉 **PROXIMITE DU LIEU DE TRAVAIL DES PARENTS**

OUI  NON

👉 **POURSUITE DE SCOLARITE**

OUI  NON

👉 **RAISONS MEDICALES**

OUI  NON

Si oui, joindre un certificat médical d'un médecin de santé scolaire ou assermenté

👉 **AUTRES MOTIFS**

.....  
.....  
.....

### VACCINATIONS :

👉 Joindre une copie des vaccinations figurant sur le carnet de santé

NOM ET ADRESSE DU MEDECIN TRAITANT : .....

👉 Votre enfant a-t-il un, ou des problèmes particuliers à signaler ? OUI  NON

Si oui lequel ou lesquels : .....

## NOTICE INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2023/2024

### HORAIRES D'ACCUEIL DU SERVICE ÉDUCATION

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

#### 👉 Inscription pour la rentrée 2023

Les inscriptions scolaires sont ouvertes à partir du mois de mars, sur rendez-vous auprès du service éducation de la ville de Chauny en complétant un dossier d'inscription, ou en ligne via le kiosque famille : <https://chauny.kiosquefamille.fr>

La ville de Chauny étant sectorisée, votre enfant sera affecté dans l'école la plus proche de chez vous. C'est l'adresse du responsable légal de l'enfant où celui-ci a sa résidence habituelle, qui sera prise en compte. Il vous sera délivré un certificat d'inscription courant juin avec lequel vous devrez vous rendre à l'école pour finaliser l'inscription.

#### Pour une première scolarisation en école maternelle

Pour les enfants n'ayant pas trois ans révolus à la rentrée scolaire, l'inscription se fait dans la limite des places disponibles. Vous pouvez néanmoins effectuer les démarches d'inscription en vu d'un placement sur liste d'attente.

#### Pour une entrée au CP

L'inscription d'un enfant entrant au CP n'est pas automatique. Il convient de refaire les démarches d'inscription même si celui-ci reste dans le même groupe scolaire.

#### Pour une poursuite de scolarité

Une fois la formation pré-élémentaire ou élémentaire commencée, l'inscription dans la classe supérieure est automatique et ne nécessite pas de réinscription. De plus, même si la famille déménage dans un autre secteur que celui dont dépend l'école ou dans une commune extérieure, la poursuite de scolarité est de droit jusqu'au terme de la formation pré-élémentaire.

#### 👉 Inscription en cours d'année

Pour les enfants arrivant en cours d'année sur la commune, l'inscription se fera après avoir effectué les démarches administratives nécessaires auprès du service scolaire qui se chargera de prendre contact avec l'école. Dès confirmation de celle-ci la famille sera recontactée par téléphone et devra ensuite se rendre à l'école pour effectuer l'admission auprès de la directrice.

### Informations sur les dérogations

Si vous habitez Chauny et que vous ne souhaitez pas inscrire votre enfant dans l'école de votre secteur, il est possible de déroger à celui-ci, sous réserve de remplir certaines conditions.

En effet, afin de pouvoir inscrire un enfant dans un autre établissement scolaire, plusieurs motifs dérogatoires ont été retenus par la loi, Art 212-8 du code de l'Éducation, soit :

- l'obligation professionnelle des parents : lorsque les deux parents travaillent, il est possible de s'attacher, pour l'affectation de l'école, soit à l'adresse du travail de l'un des parents ou soit à l'adresse de la nourrice,
- la fratrie : la présence d'un frère ou d'une sœur dans l'établissement scolaire demandé,
- la raison médicale.

Les dossiers dérogatoires sont présentés en Commission de dérogation et soumis à l'avis des directrices des écoles concernées.

Si vous n'habitez pas Chauny, les démarches d'inscription sont identiques. Cependant, votre demande sera soumise à l'approbation du Maire de votre commune de résidence. Il est à noter que si le Maire refuse votre demande d'inscription, il ne pourra lui être réservé une suite favorable.

👉 Toute modification concernant les informations données, doit être signalée au service Education (adresse, numéro de téléphone, situation de famille ...).